

FAITS DIVERS

Un terrible accident est arrivé à St-Norbert, lundi de la semaine dernière. Pendant que Mme Camiré était à traire ses vaches, les enfants mirent le feu à la maison, et lorsque la pauvre mère revint, il était impossible d'entrer. Un jeune enfant a été brûlé vif, et l'autre, arraché aux flammes avec difficultés, n'en reviendra pas. De la maison et du ménage, rien n'a été sauvé. Pas d'assurance. La paroisse doit venir en aide à un brave citoyen dans une pareille circonstance.

— M. Louis Nicole, cultivateur de St-Thomas de Montmagny, s'est tué dans les circonstances suivantes : On avait l'habitude, chez ce brave homme, comme d'ailleurs dans un grand nombre de familles, de réciter en commun la prière du soir. Un soir, M. Nicole se trouvant à l'étage supérieur de sa maison, son fils l'appela à l'heure réglementaire pour se joindre à la famille. Le malheureux vieillard, qui est âgé d'environ 75 ans, se hâta un peu trop, vu surtout l'obscurité. Il perdit pied en prenant la première marche, et il tomba tête première sur le plancher du premier étage.

Les membres de sa famille s'empressèrent de le relever et d'aller quérir un médecin ; mais celui-ci arriva trop tard, M. Nicole n'ayant vécu que vingt-minutes après l'accident. Il s'était rompu le cou.

HERITAGE INESPÉRÉ.—Un pauvre diable de Canal Fulton, Ohio, nommé F. Winkler, exerçant la dure profession de mineur, vient de recevoir l'affligeante nouvelle que son frère aîné est mort en Angleterre, laissant une fortune de \$45,000,000, à partager entre les sept frères et sœurs du défunt. Il y a quarante ans que ce frère aîné était parti pour le cap de Bonne-Espérance, et il paraît que c'est dans le commerce des diamants qu'il a gagné son énorme fortune. Quoiqu'il écrive assez régulièrement à sa famille, il ne donnait jamais de détails sur ses affaires, se bornant à dire qu'il reviendrait un beau jour faire une agréable surprise à tous les siens.

Dernièrement, il a quitté l'Afrique pour rentrer dans son pays natal, qui est la Prusse. Il n'avait pas prévenu ses parents de son retour, voulant leur ménager, comme il l'avait écrit maintes fois, une joyeuse surprise, mais il a lui-même été surpris par la mort à son passage à Londres. L'examen de ses papiers a révélé que sa fortune s'élève à \$45,000,000.

Le mineur de Canal Fulton, qui n'aurait pu, la semaine passée, emprunter \$5, "vaut" aujourd'hui plus de 6 millions de dollars. Son boss le salue, et les propriétaires de la mine où il travaille lui offrent de lui avancer de l'argent et lui conseillent fortement d'acheter des actions de la compagnie.

VIRTUEUSE PRODIGE.—La Gazette de Cincinnati proclame que miss Nettie Hibbard, âgée d'un peu moins de quatre ans, est douée de l'instinct musical à un degré véritablement prodigieux. C'est une fillette très délicate, au front très développé, et possédant une organisation excessivement nerveuse. Agée seulement de quelques semaines, les sons produisaient sur elle une impression extraordinaire, et si on faisait de la musique en sa présence, elle riait ou pleurait selon que l'air était gai ou triste. A un an et demi, elle a commencé à chanter et à retener tout ce qu'elle entendait jouer sur le piano ou tout autre instrument. A trois ans, elle a pris l'habitude de s'exercer chaque jour au piano des heures entières, et sa famille a eu la surprise de l'entendre exécuter plusieurs morceaux qu'elle avait appris toute seule. Ses progrès ont été si rapides que maintenant elle improvise des accompagnements et joue indifféremment dans les deux clefs. Un de ces grands plaisirs est de jouer deux airs simultanément, un de chaque main, et si elle est d'humeur gaie elle exécute des floritures à abasourdir les auditeurs.

Les parents du petit prodige ne contrariaient pas sa passion musicale, mais ne l'encourageaient pas non plus, et ils ont résisté jusqu'à présent à ses fréquentes prières de lui donner un professeur.

ENCHAINEMENT D'ACCIDENTS.—W. Lancaster, employé dans une manufacture de Paupack, Virginie, a eu la poitrine écrasée par une planche lancée par une scie circulaire. Un autre employé, W. Musselman, distrait par le malheur arrivé à son camarade, a eu la main droite emportée par la scie. Au cri de douleur qu'il a poussé, un troisième employé, G. Zeigler, est accouru voir ce qui se passait, et s'est laissé tomber dans une cuve d'eau bouillante. Alors s'est élevé un brouhaha général dans la manufacture. Un quatrième employé, Louis Leig, qui était occupé à abattre un arbre à quelque distance en dehors, a déposé sa hache pour aller s'assurer de la cause du tumulte, et au même instant l'arbre est tombé sur lui et l'a assommé. Le propriétaire de la manufacture passait justement en buggy. Son cheval, effrayé par la chute de l'arbre, a pris le mors aux dents. Au premier tournant, le buggy a versé, et son occupant, lancé avec violence en dehors, aurait probablement été tué s'il n'avait eu la chance de tomber sur un tramp, qui faisait sa sieste au bord du chemin et qui a eu la colonne vertébrale brisée par la force du choc. Un autre tramp, sommeillant à quelque distance, s'est éveillé en sursaut ; mais d'une terreur panique, il s'est enfui à toutes jambes et s'est trouvé subitement embourbé jus-

qu'à la ceinture dans la vase d'un marais près duquel une paysanne pêchait des grenouilles. Elle en a tant vu qu'elle a fini par pleurer et par avoir une crise de nerfs, dont le tramp a profité, après s'être dépêtré de son borbier, pour lui voler un plein panier de grenouilles. Des gamins, spectateurs de l'incident, ont poursuivi le voleur à coups de pierres ; une l'a frappé à la main et lui a fait lâcher le panier, et finalement ce sont les gamins qui ont mangé les grenouilles.

À NOS ABONNÉS

Notre agent, M. Aymong, visite en ce moment Québec et les paroisses sur le chemin de fer Q.M.O. & O., entre Montréal et Québec, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les endroits que visitera M. Aymong, voudront bien lui donner tous les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre la propagande du journal efficace. Nous comptons aussi que ceux qui nous doivent s'empresseront de régler avec lui sur présentation de leur compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

LES MASSACRES DES JUIFS EN RUSSIE

Les nouvelles de Russie sont de plus graves et inquiétantes. Le mouvement antisémite gagne toutes les villes de la Petite Russie et même de la Pologne.

On chasse aux juifs comme on chasse aux lièvres dans la plaine de St-Denis. On pille leurs maisons, on les incendie. La police est presque inactive. Les bons gendarmes de S. M. le czar sont comme les carabiniers d'Offenbach ! ils arrivent toujours trop tard.

Ce n'est cependant pas dans les haines et dans le fanatisme religieux qu'il faut rechercher les causes de cette explosion soudaine. La Russie n'est pas le pays des guerres de religion. La liberté des cultes y est relativement grande, et l'histoire n'offre pas d'exemple qu'une église ait jamais été pillée par le peuple.

Les émeutes de la Petite Russie sont tout simplement des émeutes agraires, comme celles qui éclatent en Irlande : c'est la révolte du paysan contre le propriétaire, car dans cette partie de la Russie, le juif a fini par accaparer peu à peu la terre et les capitaux. Il joue aujourd'hui vis-à-vis du moujix le rôle de l'ancien seigneur vis-à-vis du serf.

Ces révoltes se renouvelleront tant que le sort du paysan ne sera pas meilleur, tant que les impôts l'écraseront et que la loi ne l'aura pas mis à l'abri de l'exploitation de ceux qui possèdent.

Comme le paysan russe n'a aucune connaissance des idées socialistes, ces révoltes et ces émeutes ne serviront qu'à prêter appui au mouvement constitutionnel ou jacobin, dans les classes éclairées. Tel fut le résultat des émeutes populaires en France en 1789, et même en Angleterre avant la réforme de 1832.

L'incurie des autorités qui ne prennent aucune mesure efficace pour arrêter les pillages et les incendies des maisons juives, donnerait presque à supposer que le gouvernement n'est ni indifférent ni étranger à ce mouvement.

Les récents procès nihilistes ont en effet montré que les chefs de la révolution russe appartiennent, pour la plupart, à la race israélite. En déchaînant les passions populaires contre l'élément juif, le gouvernement espère peut-être détruire et supprimer une des causes principales du nihilisme.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans le curieux et très-intéressant ouvrage que M. Victor Tissot vient de publier sous le titre de *Russes et Allemands* :

" Il y a dix fois plus de juifs que de Russes, d'Allemands et de Polonais, dans les rangs de la révolution nihiliste. Les juifs sont encore traités en Russie comme des maudits, des parias. On les entrave de toutes façons ; on les malmène, on les

méprise ; on leur interdit le séjour de certaines villes ; on les oblige à regagner, le soir, comme des animaux immondes, leurs infâmes ghettos. Ils naissent la haine au cœur.

" Les juives surtout apportent dans leurs actes de révolte une énergie concentrée, une révolution froide qui rappelle la Judith biblique. Quand je visitai, il y a quelque temps, à Moscou, la prison de dépôt pour la Sibérie, on me montra dans une tour une jeune femme tenue au secret ; c'était une juive d'une merveilleuse beauté, aux cheveux noirs, aux yeux brûlants. Elle nous regarda avec une attitude hautaine, puis s'adressant au directeur de la prison, elle lui dit d'une voix calme : " J'aimerais bien savoir pourquoi je suis ici."

La chasse aux juifs n'arrêtera pas le mouvement révolutionnaire en Russie ; il ne fera que le précipiter. Suivant les préceptes mosaïques, le sang appelle le sang.

JEUX D'ESPRIT ET DE COMBINAISONS

Adressez les communications concernant ce département aux "Jeux d'esprit, bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal."

ONT DEVINE :

Mlle Rachel de Lamothe, St-Martin, 3 ; Mlle Alice-Amanda Fortier, Sainte-Scholastique, 4 ; Mlle F. D., Rivière-Ouelle, 1 ; Mlle Eva Ranger, St-Polycarpe, 4 ; Mlle Emma Cinq-Mars, Montréal, 3 ; Mlle Emma Dominique, Arthabaska-ville, 3 ; Mlle Eugénie Cinq-Mars, Montréal, 2. V. P., Isle Dupas, 4 ; H. E. Dubé, Ste-Thérèse, 3 ; E. L., Trois-Rivières, 4.

SOLUTIONS

No. 234. Beau-coup—235. Gloire, Pas, Mémoire, Pas—Fidèle, Trépas, Appelle, Pas—Cruelles, Combats, Nouvelles, Pas—Cesse, Pas, Ivresse, Pas.—236. Six t'as d'L, Citadelle.—237. Mets, boissons, pain, vin, eau, bouillon, bœuf, gigot, veau, épinard, salade, fromage.—No. 238.

		R			
	C	A	B		
	C	A	P	E	L
R	A	P	H	A	E
	B	E	A	T	E
		L	F	L	
			L		

On nous demande :

" Lorsqu'un homme rencontre en promenade une femme du monde qu'il connaît, doit-il la saluer ?"

En France, il est d'usage que l'homme salue le premier, à la condition que les relations soient régulièrement établies.

En Angleterre, cette question souvent portée devant le tribunal du bon ton, a été ainsi tranchée :

Quelque intimité qui existe entre un homme et une femme du monde, c'est toujours celle-ci qui salue la première, pour autoriser à lui rendre son salut.

Nous croyons que les Anglais n'ont pas tort et que les Anglaises ont raison.

Imitez-les, mesdames.

—L'annonce dans notre journal d'une nouvelle machine pour semer toutes sortes de grains est un sujet qui intéresse tous les cultivateurs. Le prix courant jusqu'ici a été de \$70 à \$100 chaque machine. Le bas prix et la garantie qu'il est égal à toute autre machine est une suffisante recommandation.

UNE CONSIDÉRATION.—Lorsque la maison Dupuis Frères s'ouvrit sur la rue Ste-Catherine, quartier est de la ville, presque personne dans le commerce de marchandises sèches du moins, ne faisait d'annonces. Voyant cette maison prospérer avec un système d'annonces sages et véridiques, toutes les autres l'imitèrent bientôt et aujourd'hui presque tous les marchands annoncent assez largement.

Rien de plus facile à faire. La question est de savoir si tous sont en état de répondre aux énoncés de leurs annonces.

Dans tous les cas on ferait bien de se méfier des habileurs.

Quant à nous, nous ne craignons pas d'inviter les dames à venir voir nos étoffes à robes nouvelles, nos soies noires, nos demi-parapluies (entout-cas) et nos parasols doublés et garnis en dentelle.

Le tout, nous ne craignons pas non plus de l'affirmer, à 25 par cent de moins qu'ailleurs.

Nous venons de recevoir par le steamer le *Parisien*, plusieurs caisses d'autres marchandises européennes. Dupuis Frères, 605, rue Sainte-Catherine, coin de la rue Amherst, Montréal.

UNE ACTRICE SANS COSTUMES

L'arrivée en France de Mme Sarah Bernhardt a, comme on le sait, été marquée au Havre par un petit incident. La célèbre artiste était revenue avec Mlle Marie Colombier, actrice de l'Odéon. Une foule empressée s'était rendue auprès de ces dames pour les accueillir par des vivats. Pour qu'on se souvint agréablement d'elle au Havre, Mme Sarah Bernhardt consentit à jouer la *Dame aux Camélius* au profit de la Société des Sauveteurs. Mlle Marie Colombier devait avoir un des principaux rôles dans cette pièce ; mais quand cette dernière voulut faire retirer ses malles et ses colis, quel ne fut pas son étonnement d'apprendre qu'ils étaient frappés d'opposition par de malencontreux créanciers auxquels on ne s'attendait guère dans ces moments d'enthousiasme. L'opposition était formée entre les mains de la Compagnie transatlantique.

Ces malles renfermaient les costumes dont l'actrice avait besoin pour jouer dans la *Dame aux Camélius*. Mlle Colombier parlementa avec la Compagnie qui ne se montra pas trop cruelle, et qui livra les élégants costumes indispensables à la représentation, à la condition néanmoins qu'ils seraient rendus le lendemain matin. Mlle Colombier tint fidèlement la parole qu'elle avait donnée.

Mais l'actrice veut faire une tournée en province, et elle n'a pas de costumes. Elle veut bien payer ses créanciers, mais il faut qu'ils lui rendent ses habits qui sont ses instruments de travail. Comme ses créanciers sont Parisiens, Mlle Colombier les a appelés en référé devant le président du tribunal civil de la Seine.

Me Cahon, son avoué, a fait une déclaration qui a dû toucher M. le président : dans les treize colis dont se composent les bagages embarqués au nom de Mlle Colombier, dix appartiendraient à Mlle Emilie Ambre.

M. le président de référés n'a ordonné qu'une mesure provisoire. Il a chargé le sequestre M. Imbert, de faire venir les colis du Havre, de les ouvrir, de dresser inventaire de ce qu'ils contiennent, en présence des parties, et de faire un rapport à la justice.

Un écho algérien qui donne une idée de la façon dont les Arabes entendent la justice :

Un naturel d'Alger a marié sa fille à un Français. L'autre jour, la jeune femme va, tout en pleure, se plaindre à son père de ce que son mari l'a soufflée.

—Il a osé lever la main sur toi ! s'écrie l'Arabe avec indignation.

—Oui, mon père.

—C'est l'injure la plus grave qu'il pût me faire, et cela crie vengeance.

Et, pif ! il administre à la jeune femme une " giroflée à cinq feuilles," en s'écriant :

—Retourne vers ce misérable et dis-lui quel homme je suis ; il a frappé ma fille ; je frappe sa femme. Nous sommes quittes.

SACHET HOLMAN.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce concernant le Sachet Holman. Qu'on veuille bien se rappeler que nous sommes dans la saison où tout notre système économique demande à être purifié et renouvelé, ce qui ne peut avoir lieu qu'en se servant du Sachet Holman, pour les maladies du foie. Bureau au No. 301, rue Notre-Dame, Montréal.

VARIÉTÉS

On demandait à une jeune fille de seize ans qui a perdu son père et sa mère :

Laquelle préférez-vous ; votre sœur aînée ou votre sœur cadette ?

J'aime encore plus la petite, répondit-elle, parce qu'elle a besoin de moi.

* *

Sur le steamboat :

Bébé.—P'pa, pourquoi c'est-y salé, l'eau de mer ?

M. Prud'homme, gravement.—Mon fils, c'est que ceux qui ont péri dans son sein ont versé des larmes amères !

* *

—Pourquoi pleurez-vous, Suzon ?... Vous